

Approche de l'activité saisonnnière sur l'Ardèche.

V1 - 19 octobre 2020



ardèche
LE DEPARTEMENT

adil - LA
D R O
M E -
observation habitat

Sommaire



Méthode	page 3
Approche quantitative de l'emploi saisonnier sur l'Ardèche	page 6
Localisation du lieu de résidence des travailleurs saisonniers	page 12
Conclusion	page 15

Méthode



L'objectif de cette étude est de :

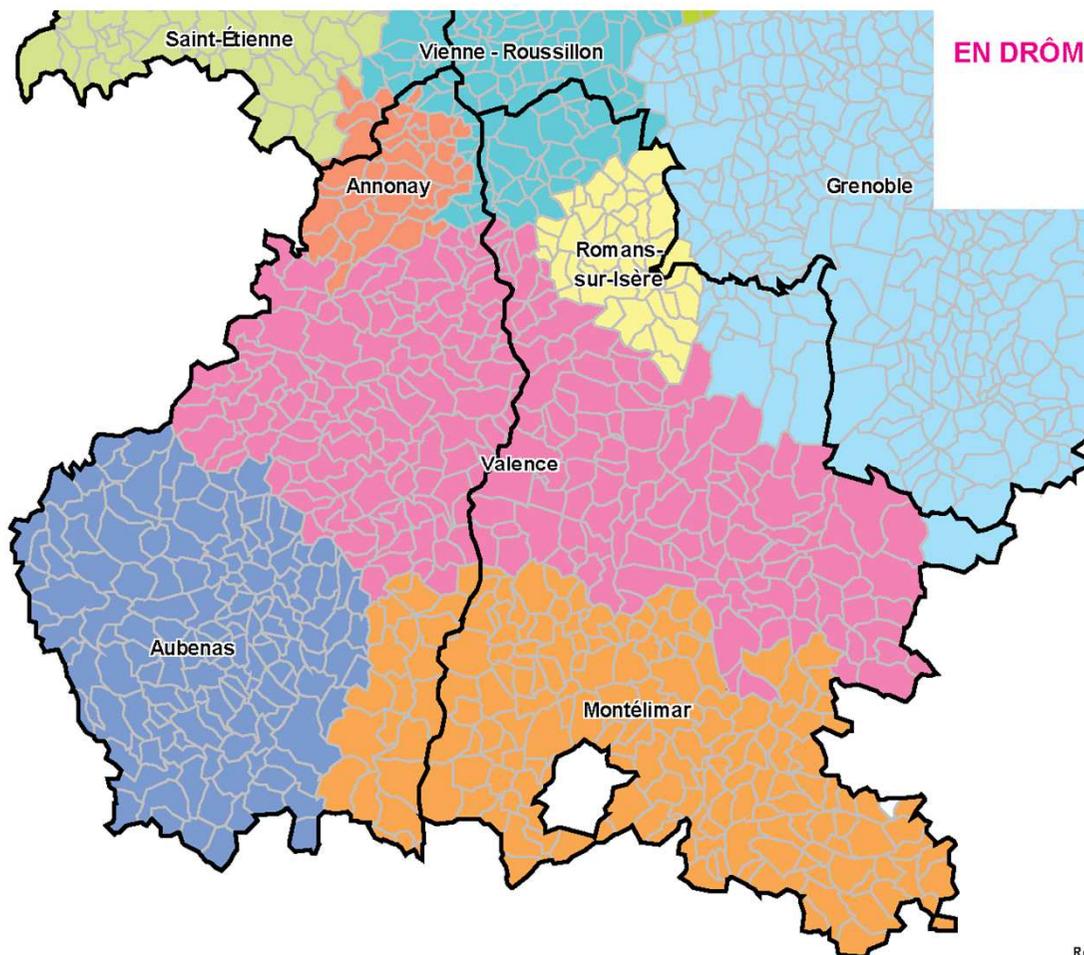
- Quantifier le phénomène des saisonniers sur l'Ardèche
- Analyser le poids et l'orientation du travail saisonnier selon les territoires ardéchois
- Vérifier si les saisonniers travaillant en Ardèche habitent dans une aire de proximité qui peut être l'EPCI, le reste de la zone d'emploi, le reste du ou des départements.

L'Insee a travaillé sur l'emploi saisonnier dans le région Auvergne-Rhône-Alpes (Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°76-janvier 2019). Ce travail a permis de caractériser l'emploi saisonnier à l'échelle des zones d'emploi. Une collaboration a été mise en place avec l'Insee dans la suite de ce travail qui permet d'appréhender le phénomène des saisonniers à l'échelle des communautés de communes de la Drôme et de l'Ardèche.

Méthodologie utilisée par l'Insee :

- Grâce aux fichiers DADS des années 2014 et 2015, l'Insee a pu déterminer les secteurs d'activité saisonnière ainsi que les périodes des saisons qui leurs correspondent.
- Un emploi est qualifié de saisonnier par l'Insee si la date de début et la date de fin du contrat sont comprises dans la période de la saison.

Méthode



LES TERRITOIRES EN DRÔME ET EN ARDÈCHE

Les Zones d'Emploi

Source : INSEE 2010

Le département de l'Ardèche est rattaché à 5 zones d'emploi. La zone de Valence-Roman, Aubenas, Montélimar, Annonay et Vienne-Roussillon.



Mise à jour : janvier 2014.
Réalisation : Adi26, Mission d'observation.

L'INSEE dénombre 6585 emplois saisonniers sur le département de l'Ardèche (ensemble des EPCI).

Méthode



Avertissement :

- L'échelle départementale n'est pas disponible dans les traitements fournis par l'INSEE
- La valeur départementale de l'Ardèche exprimée dans ce document correspond à la somme des EPCI présentes sur le département de l'Ardèche
- Certaines données sont sous secret statistiques et seront représentées en « N.D » dans la suite du document



Approche quantitative de l'emploi saisonnier sur l'Ardèche

- Quantification des emplois saisonniers et identification des saisons
- Distribution géographique
- Secteurs d'activité



Poids des emplois saisonniers dans l'Ardèche



L'Insee dénombre 6585 emplois potentiellement saisonniers sur le département de l'Ardèche (ensemble des EPCI) soit 5.3 % des 123 300 emplois totaux.

Ils représentent 1380 équivalents temps plein (durée moyenne 2.5 mois) soit 1.2 % des 114 669 ETP ardéchois (ensemble des EPCI).

La saisonnalité selon les aires d'emploi pour les EPCI ardéchois

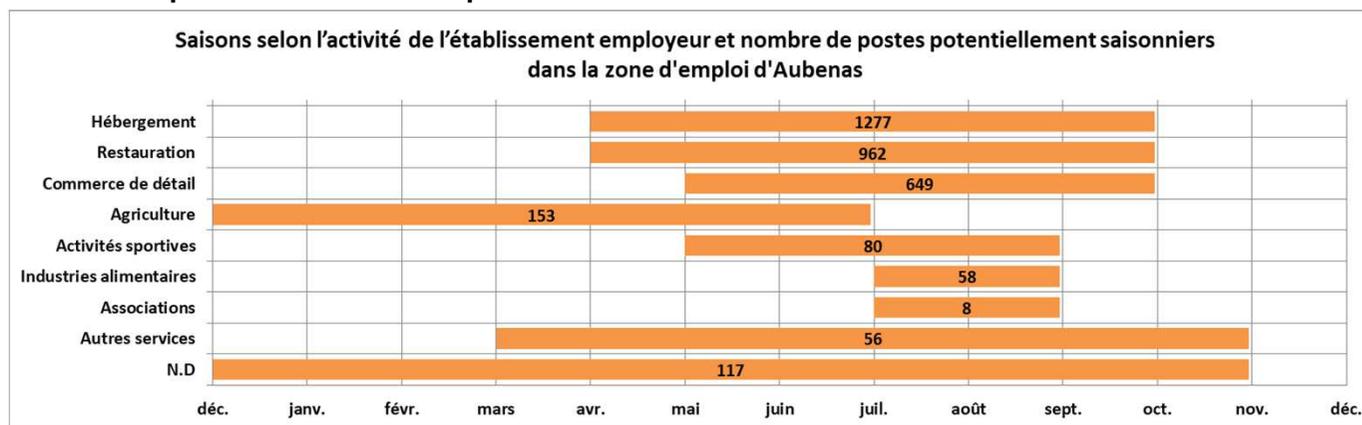


La saisonnalité est définie selon l'activité par l'INSEE au niveau des aires d'emploi.

Sont affichés ci-dessous les effectifs d'emplois saisonniers pour les EPCI ardéchois cumulés pour chaque zone d'emploi.

EPCI de la ZE Aubenas :

- CC Berg et Coiron
- CC Bassin d'Aubenas
- CC Ardèche des Sources et Volcans
- CC Montagne d'Ardèche
- CC Gorges de l'Ardèche
- CC Val de Ligne
- CC Pays Beaume-Drobie
- CC Pays des Vans en Cévennes



EPCI de la ZE Valence-Romans :

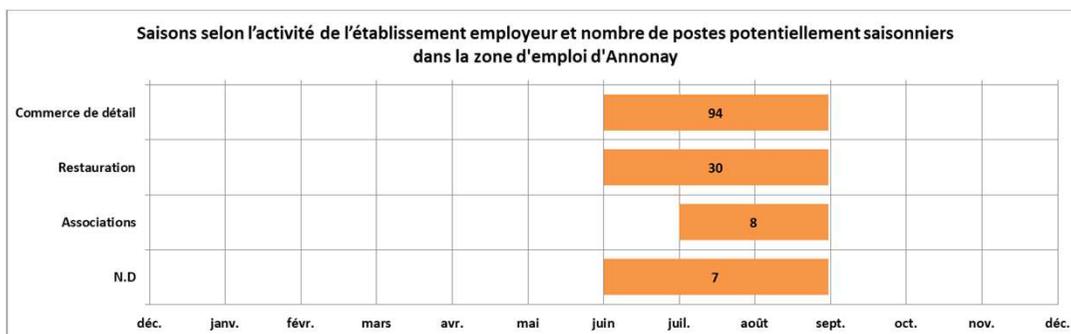
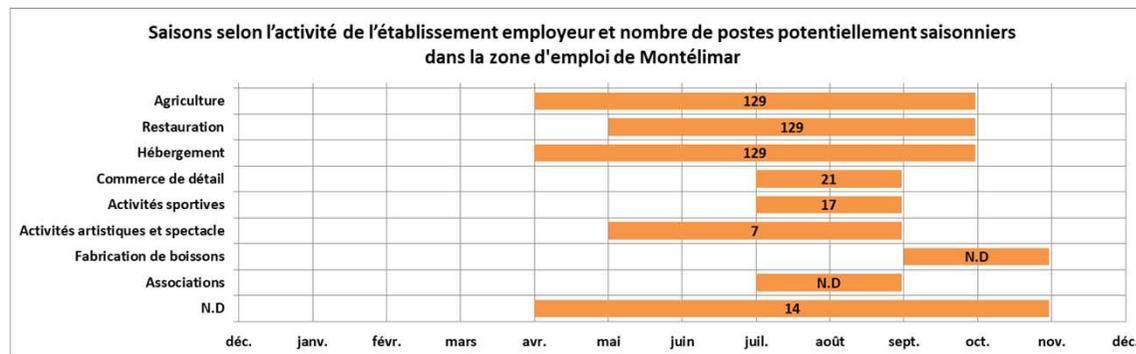
- CA Privas Centre Ardèche
- CA Arche Agglo
- CC Rhône Crussol
- CC Pays de Lamastre
- CC Val Eyrieux

La saisonnalité selon les aires d'emploi pour les EPCI ardéchois



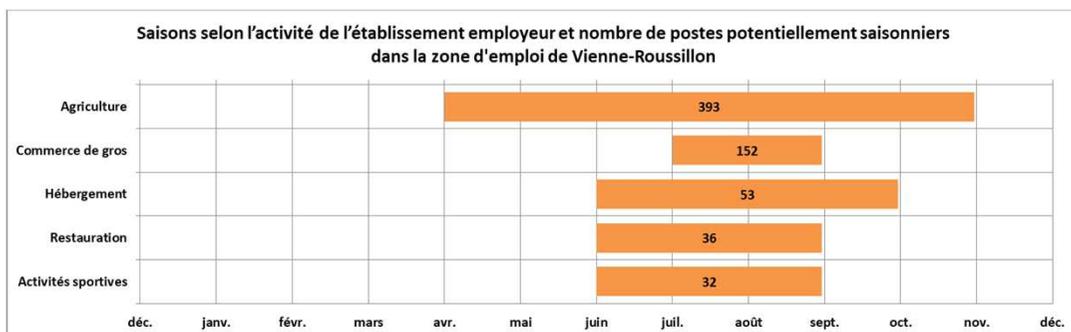
EPCI de la ZE de Montélimar :

- CC Ardèche Rhône Coiron
- CC Rhône aux Gorges de l'Ardèche



EPCI de la ZE de Annonay :

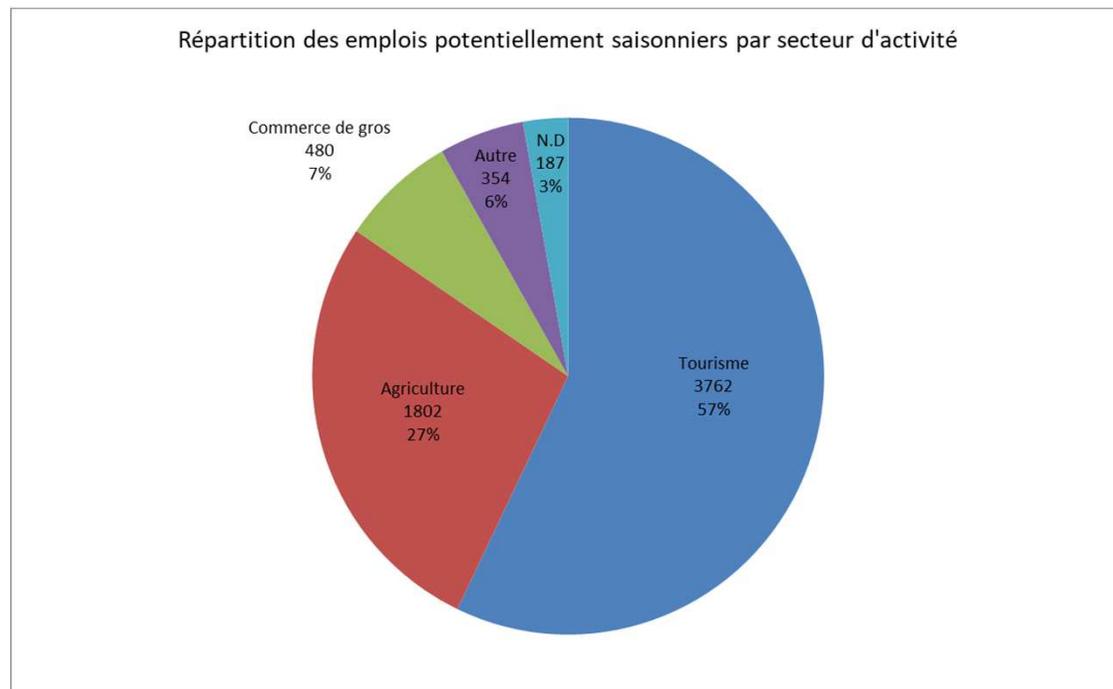
- CA Annonay Rhône Agglo
- CC Val d'Ay



EPCI de la ZE de Vienne-Roussillon :

- CC Porte de Drômeardèche

Les secteurs d'activité à l'échelle de l'Ardèche



Source : Insee, DADS 2015, Fichier postes

Secteurs d'activité regroupés :

- **Tourisme :**
Restauration, hébergement et commerce de détail
- **Autre :**
Activité artistique, locations, sportives, associations, bâtiments et aménagement paysager, fabrication de boissons, Industries alimentaires, autres services

Le tourisme est le premier secteur d'activité représenté (57 %) avec plus de 3762 emplois saisonniers.

Viennent ensuite le secteur de l'agriculture (27 %) avec près de 1800 emplois saisonniers et le commerce de gros (7 %) avec 480 emplois saisonniers.

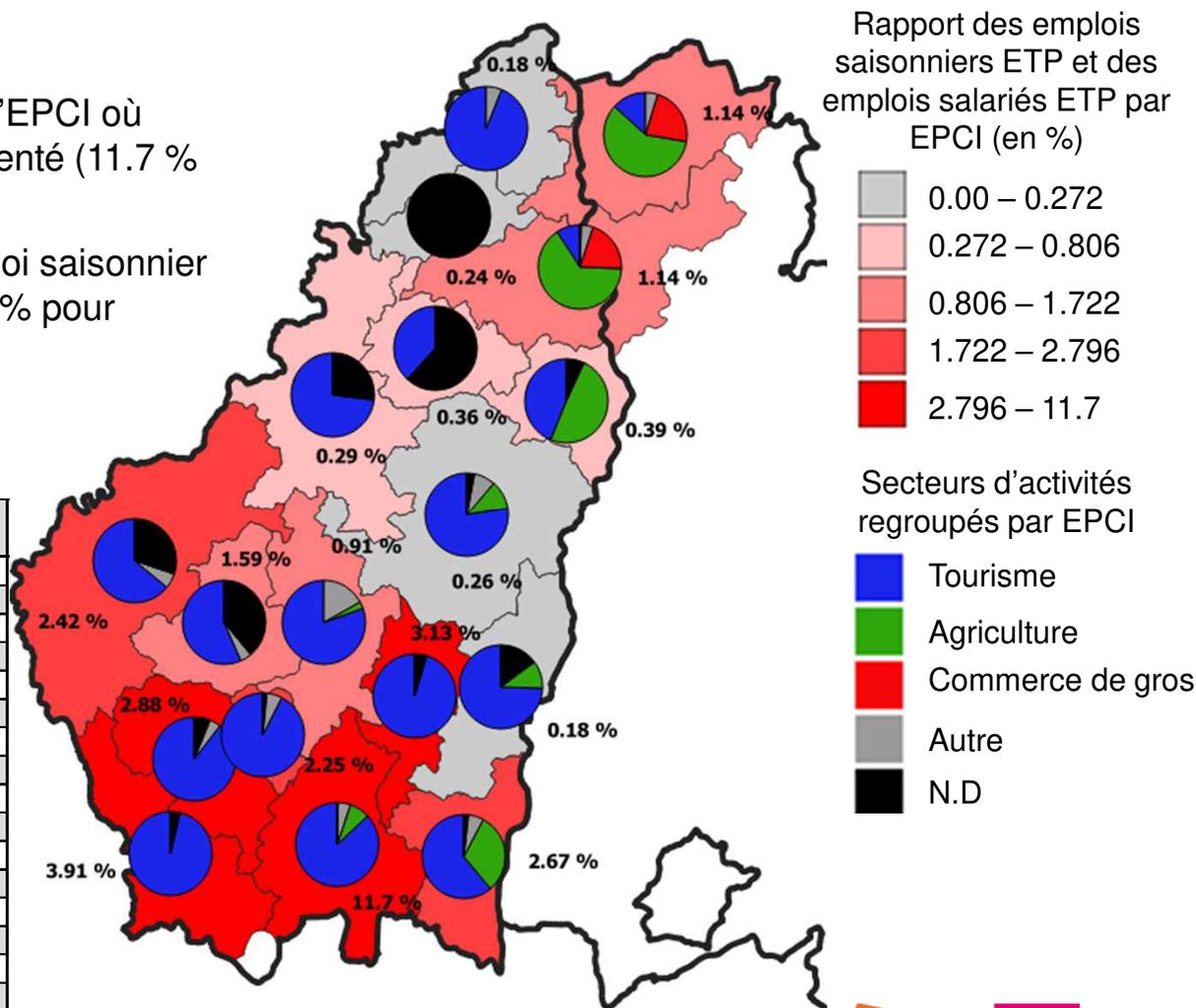
Répartition géographique des emplois saisonniers de l'Ardèche



La CC des Gorges de l'Ardèche est l'EPCI où l'emploi saisonnier est le plus représenté (11.7 % en part d'ETP).

Pour mémoire, le ratio moyen d'emploi saisonnier en équivalent temps plein est de 1.2 % pour l'ensemble des EPCI ardéchois.

EPCI	Emplois saisonniers	Emplois saisonniers ETP
CA Annonay Rhône Agglo	132	28
CC du Val d'Ay	7	1
CA Privas Centre Ardèche	169	35
CC Rhône Crussol	130	27
CC du Pays de Lamastre	21	4
CC Val Eyrieux	52	11
CA Arche Agglo	1602	334
CC Berg et Coiron	192	40
CC du Bassin d'Aubenas	521	109
CC Ardèche des Sources et Volcans	113	24
CC de la Montagne d'Ardèche	103	21
CC des Gorges de l'Ardèche	1767	368
CC Val de Ligne	133	28
CC du Pays Beaume-Drobie	228	48
CC Pays des Vans en Cévennes	303	63
CC Ardèche Rhône Coiron	47	10
CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche	399	83
CC Porte de Drômardèche	666	139
Total	6585	1372



Localisation du lieu de résidence des travailleurs saisonniers

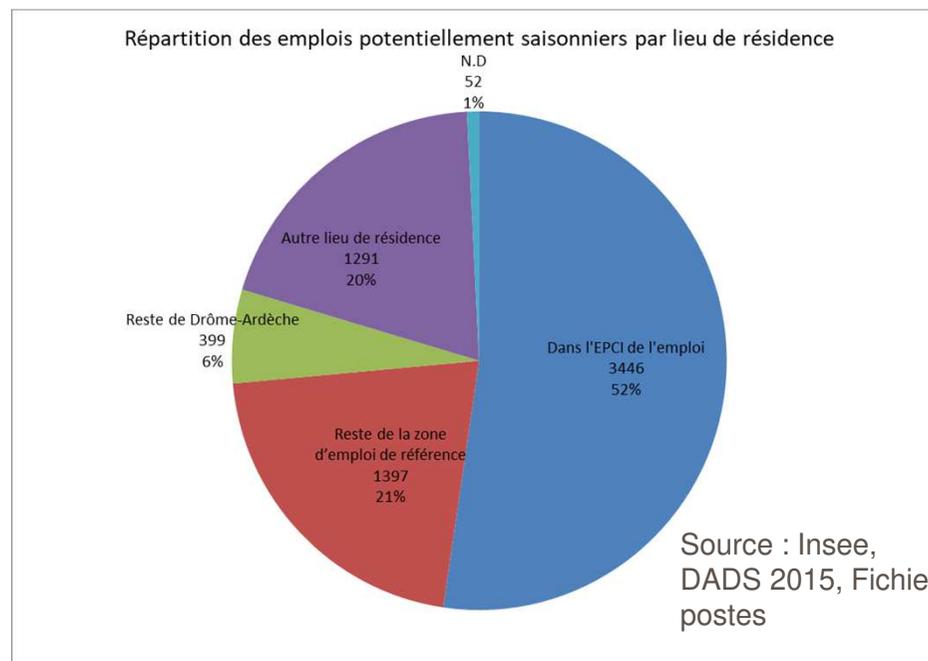
- Lieu de résidence des travailleurs saisonniers en Ardèche
- Dépendance des EPCI par rapport aux saisonniers « lointains »



Lieu de résidence



Les emplois saisonniers sont occupés à 52% par des actifs résidant dans l'EPCI du lieu d'emploi.



Les autres actifs occupant un emploi saisonnier résident à 21 % dans le reste de la zone d'emploi de référence, à 6% dans le reste de Drôme-Ardèche et à 20% dans un autre lieu de résidence.

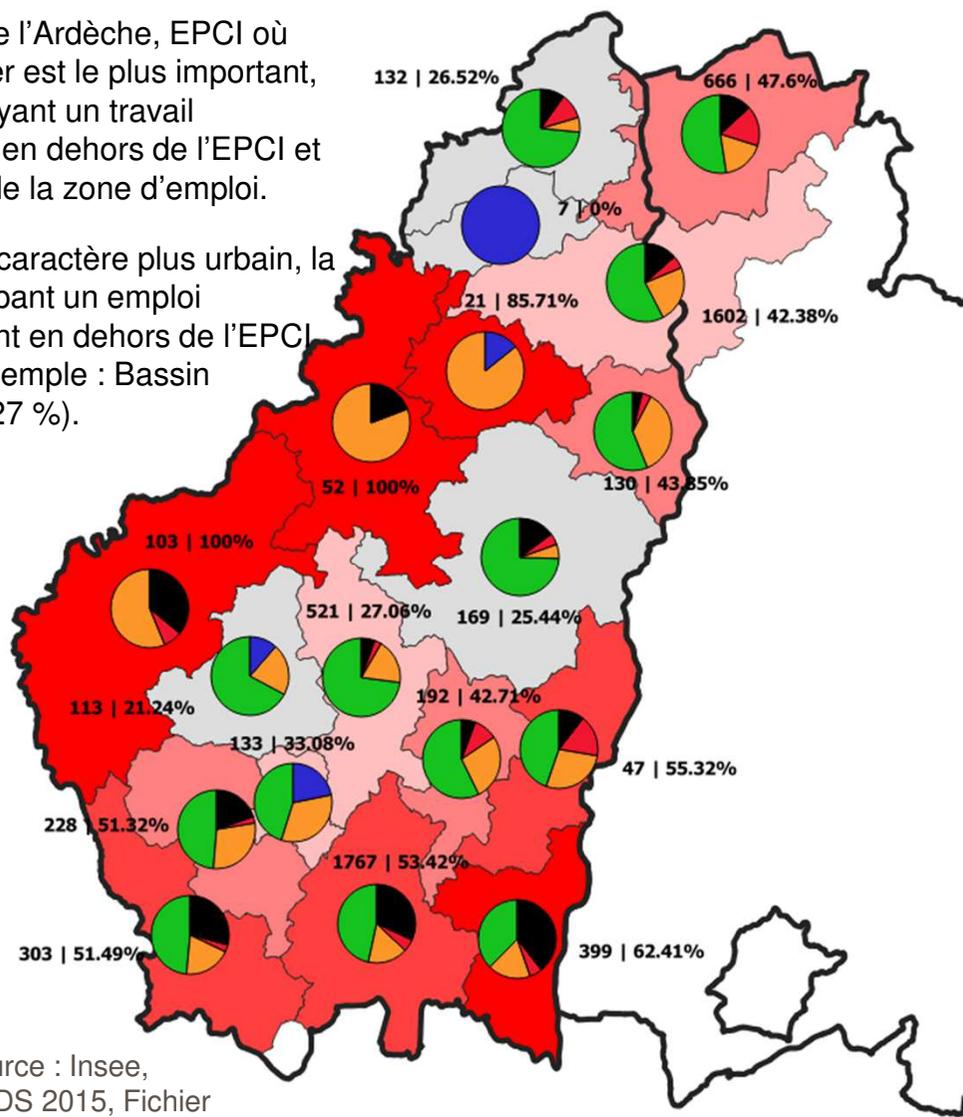
Le problème de logement des travailleurs saisonniers de l'Ardèche se pose donc pour 20% à 50% d'entre eux.

Lieu de résidence

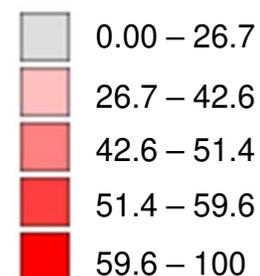


Sur les Gorges de l'Ardèche, EPCI où l'emploi saisonnier est le plus important, 53 % des actifs ayant un travail saisonnier réside en dehors de l'EPCI et 37 % en dehors de la zone d'emploi.

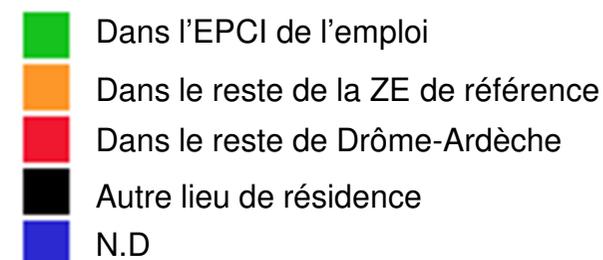
Dans les EPCI à caractère plus urbain, la part d'actifs occupant un emploi saisonnier résidant en dehors de l'EPCI est plus faible (exemple : Bassin d'Aubenas avec 27 %).



Part des travailleurs saisonniers habitant en dehors de leur EPCI de travail (en %)



123 Nombre de travailleurs saisonniers



Source : Insee, DADS 2015, Fichier postes

Conclusion



L'emploi saisonnier est un phénomène non négligeable sur le département de l'Ardèche car représentant plus d'un emploi sur 100 en équivalents temps plein.

Ce poids peut être beaucoup plus important sur certains EPCI (près de 12 % dans la CC des Gorges de l'Ardèche).

L'activité se répartit principalement entre tourisme et agriculture et génère un besoin en logement important avec seulement 52 % en moyenne des actifs qui résident sur l'EPCI de travail.